Zoom
sur

Les réponses à toutes les questions que vous vous posez sur l'ICP

Les diplômes de l'ICP sont-ils reconnus par l'Etat ? Comment les étudiants sont-ils sélectionnés ? L'ICP est-il sectorisé ? Nous avons rassemblé toutes les questions qui nous sont souvent posées. Voici nos réponses.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



ICP - PhilArt Studio

ORIENTATION

L’ICP a été fondé en 1875 par l’Église catholique dont il reçoit sa mission. Nous sommes très attachés au sens étymologique de l’ adjectif « catholique », qui signifie « universel ». En pratique, cela se traduit par l’accueil des différences culturelles et religieuses, et la priorité faite à l’humain. Étudiants et professeurs de tous milieux et de toutes confessions se côtoient au quotidien sur notre campus illustrant ainsi notre devise « l’esprit grand ouvert sur le monde ».

Pourquoi choisir l'ICP ?

L’ICP est un établissement d'enseignement supérieur « à taille humaine » qui favorise l’accompagnement personnalisé des étudiants : effectifs en TD ajustés pour faciliter l’échange avec les enseignants, suivi par un directeur d’études, cours de méthodologie, aide à l’orientation, etc.

Droit, histoire-géographie, histoire de l'art, science de l'éducation, langues vivantes, communication, sciences politiques, lettres, philosophie, management... l'offre de formation de l'ICP est composée de 20 licences et 30 masters dans douze disciplines.

L'ICP permet également à ses étudiants de partir en mobilité dans l'une de nos 200 universités partenaires, dans 55 pays.

Comment se déroule l'inscription à l'ICP ?

Les 20 licences de l'ICP sont accessibles depuis la plateforme Parcoursup.

20 masters sont accessibles depuis la plateforme mon master, pour les 10 autres masters (licences canoniques), les candidats peuvent postuler directement sur le site de l'ICP.

Quelle moyenne faut-il pour intégrer une licence de l'ICP ?

6 licences de l'ICP sont sélectives sur dossier. Les attendus sont précisés sur Parcoursup, notamment la moyenne générale.

Toutefois 18 de nos licences ne sont pas sélectives. Il est indiqué sur le descriptif de chaque formation si celle-ci est sélective ou non.

Quelle sera la valeur de mon diplôme de licence ou de master ?

Nos licences sont des diplômes nationaux reconnus par l’État (sous jury rectoral ou en convention avec des universités publiques), permettant d'être candidat à n’importe quel master au même titre qu’une licence délivrée par une université publique.

Certaines de nos formations figurent chaque année dans les classements dédiés à l'enseignement supérieur, c'est le cas notamment de la licence de Droit par exemple, classée à la 4e position du *Nouvel Obs*.

Quels sont les débouchés ?

Le taux de réussite moyen en L1 est de 82%, soit le double de la moyenne nationale, et de 85% en master.

93% des diplômés de master trouvent un emploi moins de deux mois après la fin de leurs études.

Qui seront mes professeurs ?

Nos enseignants sont recrutés au même niveau de diplômes que dans l'université publique. Certains d’entre eux enseignent en même temps à l’Institut Catholique de Paris et dans d’autres établissements publics. Les enseignants-chercheurs ont en charge une triple activité d’enseignement, de recherche, et d’encadrement des étudiants. Il leur est demandé d’adhérer au projet universitaire de l’ICP et à ses valeurs humanistes.

120 enseignants-chercheurs sont intégrés à l'ICP et de fait, membres de son Unité de Recherche "Religion, Culture et Société", reconnue par l'Etat depuis 2014.

Pourquoi paye t-on des frais de scolarité à l'ICP ? Comment sont fixés les prix ?

Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, l'ICP bénéficie du statut d'Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). Les frais de scolarité, les subventions et les dons lui permettent d'assurer son fonctionnement, de rémunérer ses enseignants et administratifs et d'entretenir ses bâtiments.

L'établissement souhaite que ces frais de scolarité ne constituent pas un obstacle au choix des étudiants et de leur famille, et propose différentes modalités de paiement et de dispositions (frais modulés selon les ressources du foyer, bourses, exonérations partielles).

L'ICP est-il soumis à la sectorisation géographique ?

L'Institut Catholique de Paris n'est pas soumis à la sectorisation géographique et accueille sans distinction les étudiants de toutes les académies. Toutes nos licences et A.P.E.S. sont accessibles sur Parcoursup.

Fait-on un stage en licence ?

C'est même recommandé ! Et parfois nécessaire pour valider la formation. Une plateforme dédiée est mise à disposition des étudiants, alimentée en continu par le service d'orientation et d'insertion professionnelles. L'Institut Catholique de Paris encourage également ses étudiants à s'impliquer dans des activités et engagements associatifs, sources d'enrichissement personnel et de compétences valorisables.

Peut-on partir étudier à l'étranger pendant son cursus ?

Les étudiants qui souhaitent vivre une expérience de mobilité internationale partent en général en troisième année de licence. Pour optimiser leurs chances d'être sélectionnés, les étudiants doivent s'y préparer dès leur L1. La Direction des Relations internationales les aide à préparer leur dossier.

Doit-on choisir entre le campus de Paris, de Reims ou de Rouen sur Parcoursup ?

Des licences sont proposées à la fois à Paris, à Reims et à Rouen. Des vœux distincts par formation et par campus peuvent être faits sur Parcoursup : une formation sur un campus = un vœu. Les mêmes critères sont appliqués pour l'étude des dossiers des candidats. L'étudiant qui s'inscrit via Parcoursup dans un campus (Paris, Reims ou Rouen) n'a pas la possibilité de changer de campus durant sa licence.

Des étudiants partagent leur avis sur leur formation à l'ICP

Etudiants en licence, en master ou jeunes diplômés de l'Institut Catholique de Paris, ils reviennent sur leur choix d'orientation et nous parlent de leur parcours :

Du master Géopolitique, paix et sécurité au journalisme international, rencontre avec Clémentine Pawlotsky
Intégrer une licence Information Communication après un BTS, c'est possible !
Quand un master de Lettres donne corps à un projet de vie
Arthur : « Se former sur le terrain pour mieux envisager l'avenir»
De l'ICP à l'Assemblée nationale : le parcours ambitieux de Laura en politique
Jules, ou comment l'imaginaire peut transformer notre perception de l'écologie

Nos célèbres anciens élèves

Parmi les personnalités étant passés par les bancs de l'ICP, on peut citer :

Laure Adler (journaliste), cardinal Jean-Marc Aveline, Simone de Beauvoir (philosophe et romancière), Georges Bernanos (écrivain), Charlotte Casiraghi (membre de la famille princière de Monaco), Bernard Cazeneuve (homme politique), Christian de Chergé (moine assassiné à Tibhirine en Algérie), Jean-Paul II (pape), Pierre de Coubertin (rénovateur des JO et fondateur du CIO), Gérald Darmanin (homme politique), cardinal Jean-Marie Lustiger, François-Ghislain Morillion (cofondateur de la marque Veja), Pierre Pflimlin (homme politique), Olivier Py (metteur en scène), Audrey Tautou (comédienne)…

Adresses et accès aux campus de l'ICP

Paris

L'ICP est situé au coeur du Quartier latin, au 74 rue de Vaugirard, dans le VIe arrondissement de Paris. Il dispose également de locaux à St Germain des Prés, rue de l'Abbaye.

Accès en transports : métro ligne 4 (Saint-Placide) - ligne 12 (Rennes) - lignes de bus 89, 95, 96 et 94.

Reims

Le campus rémois de l'ICP est implanté en centre ville, à deux pas de la cathédrale, au 6 rue du Lieutenant Herduin.

Accès en transports : lignes de bus 2 ou 6.

Rouen

L'ICP campus de Rouen est également situé en centre ville, Route de Neufchâtel, dans un lieu empreint d’un héritage culturel et historique, ses locaux font écho aux campus parisien et rémois.

Accès en transports : métro Beauvoisine - lignes de bus 305, F1, 11, 22.

Publié le 21 janvier 2025 – Mis à jour le 11 février 2026

A lire aussi

À LA UNE

ORIENTATION

Tous les tags